

Comment s'inscrire ?

- complétez et adressez un dossier de pré-inscription au CFPPA (*téléchargeable sur www.epl.valabre.educagri.fr*)
- Pour un public demandeur d'emploi, faire valider le projet de formation soit par :
 - * La mission locale si vous avez moins de 26 ans
 - * Pôle emploi si vous avez 26 ans et plus

Dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF) ou autre financement contactez le service formation continue .

La rémunération du stagiaire

- ◆ Demandeur d'emploi : rémunération possible (Pôle Emploi, ASP)
- ◆ Salarié en CDI, CDD : Congé Individuel de Formation (rémunération employeur)
- ◆ Autre possibilité : autofinancement

Pour en savoir plus, contactez-nous ...

Site de VALABRE

CFPPA d'Aix- Valabre / Marseille
Chemin du Moulin Fort
13548 GARDANNE cedex

Site de MARSEILLE

CFPPA d'Aix- Valabre / Marseille
Site de Marseille
89, Traverse Parangon
13008 MARSEILLE

SERVICE FORMATION CONTINUE
Mme EHLINGER : 04.42.65.78.65 — Fax : 04.42.58.46.67
E.mail : simone.ehlinger@educagri.fr



LA FORMATION CONTINUE

Maréchalerie



CFPPA d'Aix – Valabre / Marseille

Chemin du Moulin du Fort — 13548 GARDANNE Cedex

Site de Valabre : Tél : 04.42.58.46.41 / Fax : 04.42.58.46.67 Site de Marseille : Tél : 04.91.16.78.50 / Fax : 04.91.16.78.59

E.mail : cfppa.aix-valabre@educagri.fr Site internet : www.epl.valabre.educagri.fr



CAPA Maréchal Ferrant

Niveau V

Le métier :

Outre l'habilité et la minutie, le maréchal ferrant doit être robuste. Soulever, maintenir la jambe d'un cheval et pratiquer une opération de ferrage dans une position semi-accroupie demande une certaine résistance musculaire.

Reconnaître les défauts d'aplombs, les boiteries, les problèmes de pieds des chevaux. Connaître l'anatomie du pied et des membres du cheval. Connaître les soins des pieds, savoir parer et ferrer un cheval. Le métier exige une bonne condition physique et une mobilité pour se déplacer dans les centres équestres et chez les particuliers.

800 h en centre et 490 h en entreprise

Modules généraux	
MC 1	Expression française et communication
MC 2	Traitement des données mathématiques
MC 3	Education physique et sportive, santé et sécurité
MC 4	Monde actuel et éducation socio culturelle

Modules professionnels	
MP 1	Sciences et techniques économiques
MP 2	Biologie et hippologie
MP3	Techniques et pratiques professionnelles
MAP	Soudure et applications Réalisation d'un trépied à ferrer et fers à planche

Objectif :

La formation professionnelle dispensée débouche sur un emploi d'ouvrier qualifié exécutant des tâches suivant les directives données par l'employeur ou le responsable de l'entreprise.

Depuis le 02/04/1998, le CAPA Maréchalerie est nécessaire pour exercer le métier de maréchal-ferrant.

Admission :

- * Etre âgé de plus de 18 ans
- * Etre demandeur d'emploi
- * Satisfaire à un entretien de motivation et à des tests de pré-requis
- * Avoir un projet professionnel en maréchalerie
- * Avoir une très bonne résistance physique

Chaque candidat devra s'équiper d'une partie du matériel de forge et ferrage, une liste sera remise en début de formation. Cet outillage sera la propriété du stagiaire dont il est seul responsable.

Après obtention du CAPA Maréchal-ferrant, le candidat pourra travailler avec un artisan maréchal-ferrant en tant qu'ouvrier qualifié ou créer sa propre activité de maréchal-ferrant.